

# LYCÉE, BAC, SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ, MOYENS...

## UN FÉVRIER DE LUTTE ET DE GRÈVE

LE PANNEAU SYNDICAL SUD ÉDUCATION #054 ■ FIN JANVIER 2018

1<sup>er</sup> février • **Mobilisation nationale unitaire lycéen·ne·s/étudiant·e·s/personnels**

6 février • **Grève et manifestations intersyndicales des collèges et des lycées**

Le rapport Mathiot préconise d'instaurer un lycée semestrialisé et modulaire avec différents parcours, impliquant une orientation précoce dès la Seconde, l'accentuation du déterminisme social et des inégalités territoriales. Les statuts des enseignant·e·s sont attaqués avec la flexibilisation de leur temps de service. Le bac s'oriente vers un diplôme « maison » dépendant de l'établissement, cassant ainsi sa valeur nationale. Le bac ne sera plus suffisant pour accéder à l'université. Organiser la pénurie pour instaurer la sélection : c'est le sale coup de ce gouvernement. Les DHG sont en baisse avec des heures perdues dans de nombreux établissements. Dédouplements et dispositifs d'accompagnements vont disparaître. Ce gouvernement mène une offensive contre les personnels en dégradant leurs conditions de travail et contre les élèves issus des classes populaires en obérant leur avenir.

Les fédérations FERC-CGT, FNEC-FP FO, FSU, SGL, SUD éducation, Solidaires étudiant·e·s, Unef, UNL, UNL-SD appellent les lycéen·ne·s, les étudiant·e·s, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le jeudi 1er février 2018 sous toutes les formes décidées collectivement, y compris par la grève, dans les universités et les lycées. SNES, SNUEP, CGT éducation et SUD éducation appellent les personnels des collèges et des lycées à faire grève et à manifester le 6 février. SUD éducation appelle à construire une grande mobilisation pour le retrait de la réforme du bac, du lycée et de l'entrée à l'université et pour un service public d'éducation égalitaire et émancipateur.

### Apprentissage et orientation délégués aux régions ?

L'Association des Régions de France relance son offensive pour obtenir plus de prérogatives sur le service public d'éducation. Elle a obtenu de gérer l'apprentissage. Et elle continue son offensive pour obtenir l'orientation scolaire. Si cela n'est semble-t-il pas encore acté pour l'orientation, l'État est ouvert aux discussions. Avec au menu le transfert aux régions des actuels PSY-EN... SUD éducation rappelle son opposition totale à cette régionalisation.

La formation professionnelle des jeunes jusqu'au bac doit s'effectuer exclusivement en formation initiale sous statut scolaire et la formation professionnelle doit être à un corps de métier et non à des tâches spécifiques, ce qui implique la suppression des blocs de compétences et de l'apprentissage.

SUD éducation réaffirme son attachement à un service public d'orientation scolaire dans le cadre du Ministère de l'éducation nationale, assuré par des personnels ayant une formation psychologique, leur permettant de prendre en compte l'ensemble des dimensions psychosociales dans l'information et la réflexion sur les parcours de formation.



**POUR VOUS TENIR  
AU COURANT DES LUTTES,  
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :  
[WWW.SUDEDUCATION.ORG](http://WWW.SUDEDUCATION.ORG)**